

## **La fin de la deuxième législature du 7 novembre 1873 au 2 janvier 1874**

On parle rarement de ce qui s'est produit ensuite, mais cela a eu une grande importance dans l'histoire du parlementarisme canadien. Macdonald avait certes perdu le soutien des Communes au point où son gouvernement avait été forcé de démissionner durant son propre discours du Trône, mais il n'en demeure pas moins que cet homme politique rusé n'avait raté aucune occasion de remplir la Chambre haute de sénateurs lui étant fidèles. En fait, durant la deuxième session, le Cabinet de Macdonald comptait pas moins de quatre sénateurs, alors que le nouveau ministère de Mackenzie en avait aucun. Le nouveau gouvernement libéral aurait pu se réunir encore durant la deuxième législature pour une troisième session et jouir d'une majorité viable à la Chambre. Mais le Sénat, dominé par une majorité conservatrice non élue, présentait un obstacle au programme de réforme législative des Libéraux. Le premier ministre Mackenzie a nommé George Brown au seul poste vacant au Sénat à la mi-décembre et, le 23 décembre, son Cabinet a approuvé un décret demandant au gouverneur général de conseiller à la reine de nommer six sénateurs supplémentaires, comme le prévoyait l'Acte de l'Amérique du Nord britannique en cas d'impasse entre les deux Chambres. Plus d'un siècle plus tard, un autre premier ministre n'ayant aucun maître à Londres, allait réussir à vaincre de la même manière l'opposition à une nouvelle taxe mal aimée. Cependant, tout en donnant son assentiment à l'ordre du Cabinet, Dufferin a retardé son exécution afin de consulter Whitehall pour l'approbation finale. Il n'a donc approuvé l'ordre que le 26 janvier 1874, lorsque, la situation politique ayant changé, la demande de Mackenzie de nommer des sénateurs supplémentaires a été rejetée par le gouvernement impérial parce qu'il la considérait comme étant hypothétique<sup>4</sup>.

Les élections partielles requises ont eu lieu entre le 25 novembre et le 9 décembre 1873, et les électeurs ont renvoyé Mackenzie et tous ses ministres à la Chambre des communes. Les candidats n'avaient pas coutume de se faire sérieusement la lutte lorsque des élections partielles étaient tenues pour renvoyer au Parlement des députés ayant perdu leur siège en raison de leur nomination au Cabinet. Dans deux cas seulement, et il s'agissait chaque fois d'un ancien partisan de la coalition Macdonald ayant retourné leur veste, le Parti conservateur a-t-il livré bataille. Cependant, secoué par le scandale du Pacifique, l'électorat a redonné leur siège aux traîtres en même temps que le reste des membres du Cabinet Mackenzie.

D'importants sièges supplémentaires dans l'ouest de Toronto et en Nouvelle-Écosse se sont également libérés lorsque le gouvernement Macdonald, sentant sa fin venir, avait nommé certains de ses partisans à la Chambre à des postes à l'extérieur du Parlement. Aux élections partielles tenues les 18 et 20 décembre 1873 pour remplir ces vacances, la vague libérale balayant le Canada a été confirmée. Gonflé à bloc par ce succès électoral, Mackenzie a décidé, durant la pause de Noël, de ne pas ouvrir une troisième session durant la nouvelle année, mais de demander plutôt la dissolution du Parlement et la tenue d'élections générales en janvier, ce que lord Dufferin recommandait discrètement depuis le mois de novembre. Après moins de dix mois d'existence, la deuxième législature du Parlement canadien a pris fin le 2 janvier 1874.

---

<sup>4</sup> Le décret annonçant la décision (P.C. 1873 N° 1711) invoquait l'article 26 de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique. On trouvera un exposé historique dans Welf Henry Heick, *Mackenzie and Macdonald: Federal Politics and Politicians in Canada, 1873-1878*, thèse (Ph.D., Université Duke), 1965, p. 52-53.